Nations Unies A/HRC/35/L.42

Assemblée générale

Distr. limitée
21 juin 2017
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Trente-cinquième session
6-23 juin 2017
Point 3 de l'ordre du jour
Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Égypte, Fédération de Russie* : amendement au projet de résolution A/HRC/31/L.29

35/… Élimination de la discrimination à l'égard des femmes

Le paragraphe 8 *c*) *devrait se lire* comme suit :

c) Envisager d'adopter de bonnes pratiques pour favoriser l'égalité réelle au sein de la famille par le biais d'initiatives de sensibilisation à long terme, en particulier l'éducation et la sensibilisation du public, notamment grâce aux médias et en ligne, l'introduction de programmes sur les droits des femmes dans les cours de formation des enseignants, y compris la prévention de la violence sexiste ;

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

GE.17-10206 (F) 210617 210617
1710206

Merci de recycler